

Une démarche d'ouverture citoyenne

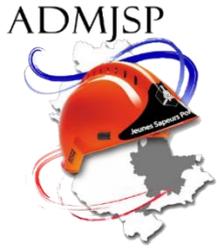
18. Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et l'engagement citoyen

- **Les jeunes sapeurs-pompiers**

Réaffirmer la politique de développement des sections de jeunes sapeurs-pompiers qui constituent un vivier précieux pour le recrutement de futurs sapeurs-pompiers, volontaires ou professionnels, et pour la promotion du modèle français de sécurité civile.

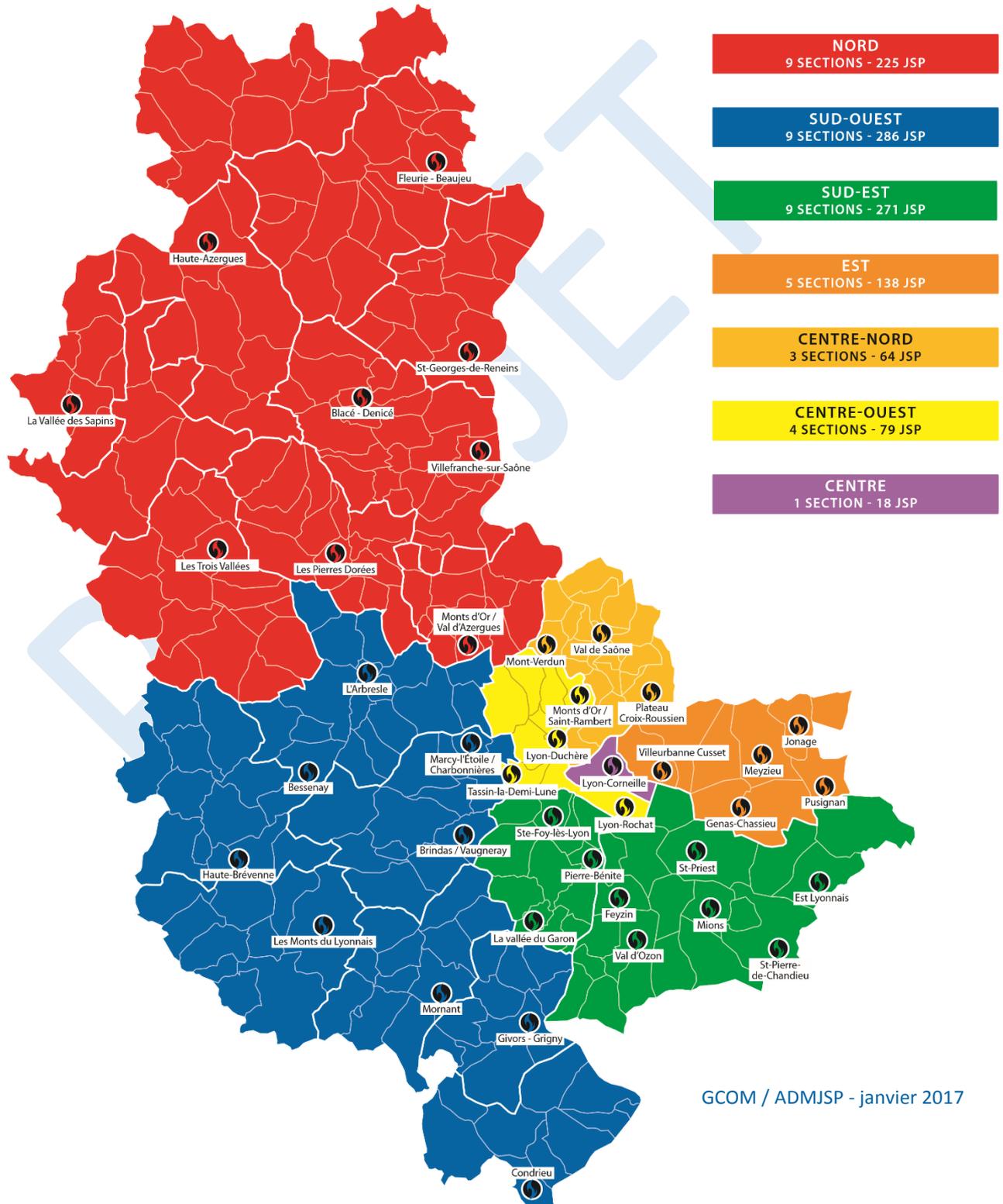
L'association départementale-métropolitaine des jeunes sapeurs-pompiers compte 40 sections et 1081 JSP.





Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours
**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE
 DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS**

40 sections - 1081 JSP



GCOM / ADMJSP - janvier 2017

- **Engagement citoyen**

Développer des actions en faveur de l'engagement citoyen pour permettre à chacun de concourir à la sécurité civile.

Répondre à la demande de nombreux français, après les attentats de novembre 2015, de connaître les gestes utiles pour sauver des vies, en participant aux actions de sensibilisation aux « gestes qui sauvent », initiées depuis 2016 (grande cause nationale 2016).

Chaque jour, comme en situation de crise, les « gestes qui sauvent » peuvent contribuer à sauver des vies en agissant auprès des blessés pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des secours. Ils contribuent également à faire des citoyens des acteurs à part entière de la chaîne de secours.



19. Un comité scientifique en appui de la prospective du SDMIS

Au cours de l'année 2013, le SDMIS a été doté par l'État de l'un des cinq VDIP. Le niveau technique requis pour servir cet engin est très élevé et seul le SDMIS a été identifié sur la zone de défense et sécurité Sud-Est pour accomplir la mission attendue de ce moyen.

Cette perspective a gouverné une volonté d'ouverture sur le monde industriel, de l'enseignement et de la recherche scientifique pour fédérer des compétences d'experts issus des réseaux techniques et scientifiques existant sur l'agglomération lyonnaise, riche d'un tissu de laboratoires industriels et de recherche particulièrement performants.

Cette démarche de coopération scientifique a permis d'atteindre la qualité et le niveau de réponse attendus et de gagner un temps précieux dans la mise en œuvre.

Fort de cette expérience et eu égard à l'accélération des évolutions technologiques, sociales, humaines, économiques... la création d'un comité scientifique, ouvert aux acteurs issus de la société civile (chercheurs, experts, acteurs de l'économie...) permettra au SDMIS de mieux comprendre les mutations de son environnement et d'anticiper les enjeux auxquels les services d'incendie et de secours seront susceptibles d'être confrontés à l'avenir.